Nations Unies S/2014/183



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 mars 2014

Original : français

Lettre datée du 13 mars 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2136 (2014) du Conseil de sécurité relative à la République démocratique du Congo. Au paragraphe 5 de ladite résolution, le Conseil m'a prié de proroger le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1533 (2004) pour une période prenant fin le 1er février 2015.

Je vous informe donc qu'après avoir consulté le Comité, j'ai nommé les experts dont les noms suivent :

Mme Victry Anya (Nigéria) – questions régionales;

M. Frans Barnard (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) – armes;

M. Zobel Behalal (Cameroun) – ressources naturelles;

M. Daniel Fahey (États-Unis d'Amérique) – financement;

M. Gora Mbaye (Sénégal) – douanes/aviation;

Mme Émilie Serralta (France) – groupes armés.

J'ai également désigné M. Fahey Coordonnateur du Groupe d'experts.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

14-26389 (F) 130314 130314



